

<http://arrigny.fr/spip.php?article57>



Feu d'artifice communal.

- 10 - Archives du site -

Date de mise en ligne : mercredi 14 août 2013

Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac
du Der - Tous droits réservés

Mercredi 14 août 2013

Programme :

A partir de 20h45 : Distribution des flambeaux aux enfants par la municipalité sur la place du village.

21h15 : Départ de la retraite aux flambeaux vers la salle des Fêtes.

A partir de 22h00 : Feu d'artifice « offert par la commune » sur le parking de la salle des fêtes d'Arrigny. [\[1\]](#)

[\[1\]](#) Le feu d'artifice peut être annulé en cas de mauvais temps ou en cas d'interdiction préfectorale liée à la sécheresse.